



TEXTE n° 152
« Petite loi »

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2012-2013

6 juin 2013

PROPOSITION DE LOI ORGANIQUE

tendant à encadrer la rétroactivité des lois fiscales.

L'Assemblée nationale n'a pas adopté la proposition de loi organique.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 6 juin 2013.

Le Président,

Signé : Claude BARTOLONE

Voir les numéros : 568 et 1090.



ISSN 1240 - 8468

Imprimé par l'Assemblée nationale